AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Point sur les missions sollicitées par les adhérents

Délibération n° CA-2019-10

Date de convocation : 4 février 2019

Sous la présidence de Monsieur Patrick GENDRAUD, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

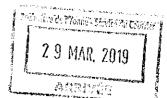
Présents:

- M. Patrick GENDRAUD, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3 (arrivé à 15 h 10)
- M. Xavier COURTOIS, Conseiller Départemental d'Avallon
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin

- Collège des Communes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude DENOS, Maire de Courson les Carrières
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Communes du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles SACKEPEY, Maire d'Etivey
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan



Le Président présente l'état des missions sollicitées par les adhérents en 2015, 2016, 2017,2018 et 2019 à ce jour.

Les éléments de dénombrement donnés dans le tableau en annexe 1 concernent les conventions signées par le Président de l'ATD et les adhérents.

Le Conseil d'Administration prend acte des opérations en cours.

Pour Le Président de l'Agence Technique Départementale Madam la Me Vice Présidente. Dominique Chappint

- Transmis au représentant de l'Etat le :.....

Nombres conventions signées par les deux parties

	2015				2016				2017				2018				2019			
	Nbre conventions	%	Montant H.T. des conventions	%	Nbre conventions	%	Montant H.T. des conventions	%	Nbre conventions	%	Montant H.T. des conventions	%	Nbre conventions	%	Montant H.T. des conventions	%	Nbre conventions	%	Montant H.T. des conventions	%
Assainissement_	16	27,12%	54 134,50 €	48,62%	33	17,19%	226 072,22 €	52,95%	33	19,53%	212 603,33 €	42,73%	41	22,53%	162 823,33 €	42,63%	9	20,45%	66 843,00 €	54,91%
Voirie	29	49,15%	37 284,35 €	33,48%	76	39,58%	79 002,00 €	18,50%	89	52,66%	103 062,00 €	20,71%	82	45,05%	100 940,20 €	26,43%	21	47,73%	28 673,00 €	23,55%
Bâtiment	11	18,64%	14 852,33 €	13,34%	67	34,90%	91 581,00 €	21,45%	36	21,30%	155 009,98 €	31,16%	51	28,02%	104 749,80 €	27,42%	12	27,27%	23 034,50 €	18,92%
Eau Potable	3	5,08%	5 082,00 €	4,56%	16	8,33%	30 338,00 €	7,11%	11	6,51%	26 860,00 €	5,40%	. 8	4,40%	13 474,00 €	3,53%	2	4,55%	3 182,00 €	2,61%
TOTAL	59	100,00%	111 353,18 €	100,00%	192	100,00%	426 993,22 €	100,00%	169	100,00%	497 535,31 €	100,00%	182	100,00%	381 987,33 €	100,00%	44	100,00%	121 732,50 €	100,00%